

Commune de Ginals

Procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2026

Le 5 juin 2026 les membres du Conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Mme CARDONNEL, Maire, à la mairie, lieu habituel des séances.

Date de convocation à la séance : 28 mai 2026

Sont présents : Mmes Natacha CARDONNEL, Maire ; Marie-Line ADELL, 1^{re} adjointe ; Evelyne ARDOUREL.

MM. Maxime CABADY, 2nd adjoint ; Xavier CARDONNEL ; Jean-Louis DARAUT ; Philippe FEUTRIER ; Patrick MOUILHAC.

Sont excusées : Mmes Flora BIARD ; Guénola LE DUC ; Emma LEBELLE.

Mme le Maire constate que le quorum est atteint. Elle ouvre la séance à 18 h 42
Mme Marie-Line ADELL est désignée secrétaire de séance.

Mme Emma LEBELLE a donnée pouvoir à M. Maxime CABADY

Mme Guénola LE DUC a donné pouvoir à Mme Natacha CARDONNEL

Ordre du jour

- Approbation procès-verbal conseil municipal du 22.04.2026
- Délibération élection des délégués pour les élections sénatoriales
- Délibération voirie 2026 – choix de l'entreprise et demande de subvention départementale
- Délibération voirie 2026 – demande de subvention départementale
- Délibération remise en état du local de chasse – choix de l'entreprise
- Délibération remise en état du local de chasse – demande de subventions
- Délibération compensation pour perte de revenus
- Délibération indemnités kilométriques
- Délibération subvention aux associations et établissement publics I
- Délibération autorisation pour recours au service de l'archivage du CDG82
- Délibération création d'une commission incendie
- Délibération autorisation pour recrutement en cas d'indisponibilité temporaire d'un agent
- Délibération formation conduite d'engins pour Mme Cécile Rauber
- Délibération mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Divers

Le procès-verbal du conseil municipal du 22.04.2026 a été validé à l'unanimité.

Délibération élection des délégués pour les élections sénatoriales

Mme CARDONNEL Natacha propose sa candidature en tant que déléguée.

L'assemblée procède au vote, Mme Cardonnel Natacha est élue électrice déléguée pour les élections sénatoriales de septembre 2026 à 10 voix pour.

NCE *Y.L.H*

M. CABADY Maxime, Mme ADELL Marie-Line et Mme ARDOUREL Evelyne proposent leur candidature en tant que suppléant et suppléante de la déléguée aux élections sénatoriales.

L'assemblée procède au vote, M. Cabady Maxime, Mme Adell Marie-Line et Mme Ardourel Evelyne sont élus à 10 voix pour dans l'ordre suivant : Mme Adell Marie-Line, Mme Ardourel Evelyne, M. Cabady Maxime.

Délibération voirie 2026 – choix de l'entreprise et demande de subvention départementale

Le programme voirie 2026 est présenté. Le linéaire devant être modifié, la délibération est reportée à la prochaine réunion du conseil municipal.

Concernant le programme voirie 2025, une fois que la réception des travaux aura eu lieu il conviendra de s'intéresser aux pénalités de retard qui seront appliquées à l'entreprise.

Délibération voirie 2026 – demande de subvention départementale

Le programme voirie 2026 devant être modifiée, la délibération est reportée à la prochaine réunion du conseil municipal.

Délibération remise en état du local de chasse – choix de l'entreprise

Deux devis sont présentés : celui de l'entreprise Parra pour un montant de 19 009,20 € HT et celui de l'entreprise Cazes pour un montant de 19 782 € HT.

Il apparaît que le devis de l'entreprise Parra ne propose pas de drain, aussi il convient de demander une modification du devis.

La délibération est reportée à la prochaine réunion du conseil municipal.

Délibération remise en état du local de chasse – demande de subventions

L'entreprise n'ayant pas été choisie, la délibération est reportée à la prochaine réunion du conseil municipal.

Délibération compensation pour perte de revenus

M. CABADY Maxime ayant subi une perte de revenu du fait de la non rétroactivité du versement des indemnités de fonction aux adjoints, il est proposé de compenser cette perte à hauteur de 137 €.

La délibération est approuvée à huit voix pour, c'est-à-dire l'unanimité des votants, M. Cabady ne prenant pas part au vote.

Délibération indemnités kilométriques

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération subvention aux associations et établissements publics I

À ce jour, les associations ayant déposé une demande de subvention à la Mairie de Ginals sont les suivantes :

- Échanges et loisirs
- APE de l'école de Parisot
- École de Parisot

NC

M.C.H.

- Les Amis de la Médiathèque 82
- Karavan (association culturelle), demande à participer à la réalisation d'un film
- FNACA
- Anim'O Quercy
- Rock d'Anglars (école de musique de Saint-Antonin)
- L'Association des Maires de France (AMF)
- Association des Maires Ruraux (AMR)
- Chorale de territoire
- Los Castanhaires
- Les amis des chats
- Comité des fêtes de Ginals
- Tous en scène
- Amicale des Sapeurs-Pompiers

La délibération est validée à l'unanimité, exceptée pour l'attribution d'une subvention à l'association Les amis des chats qui est votée à 9 voix pour et 1 abstention.

Les subventions se répartissent selon le tableau ci-dessous.

Association/Organisme	Montant demandé	Montant voté
AMF (cotisation)	100 €	100 €
AMR 82	105 €	105 €
APE école de Parisot	75 €	400 €
Comité des fêtes Ginals		500 €
Échanges et loisirs		400 €
FNACA		150 €
Karavan		1 500 €
Le Rock d'Anglars	50 €	100 €
Les amis des chats	300 €	250 €
Sapeurs-pompiers de Caylus		350 €
Tous en scène	50 €	50 €
TOTAL		3 905 €

Délibération autorisation pour le recours au service d'assistance de l'archivage du Centre De Gestion de Tarn-et-Garonne (CDG 82)

Le service d'assistance de l'archivage du CDG 82 propose une intervention de **14 jours** pour un montant de **4 060 € réparti sur 3 ans**, ce qui représente un coût de **1 353 €/an**. La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération création d'une commission pour la Défense Extérieure Contre les Incendies (DECI)

Mmes Ardourel Evelyne et Adell Marie-Line et MM. Cabady Maxime et Feutrier Philippe proposent être titulaires de cette commission.

Les candidatures et la délibération sont approuvées à l'unanimité.

Délibération autorisant recrutement en cas d'indisponibilité temporaire d'un agent

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération autorisation pour formation de conduite d'engins pour Mme RAUBER Cécile

La Communauté des Commune de Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron propose 1 à 2 jours de formation pour un montant de **400 €**.
La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Suite aux élections municipales il convient de mettre à jour les référents du Plan Communal de Sauvegarde.
La délibération est approuvée à l'unanimité.

Divers

La rubrique divers concerne la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie et la visite d'ENEDIS à Albi.

La séance est levée à 21 h 36.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Lale', is written on the page.